

## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 8 juillet 2014 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4<sup>e</sup> Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents : M. Christian Baril maire  
M<sup>me</sup> Lorraine Séguin conseillère siège #2  
  
M<sup>me</sup> Andréanne Auger conseillère siège #4  
M. René Caron conseiller siège #5  
M<sup>me</sup> Claudette Fournier conseillère siège #6

Sont absents : M.M. Daniel Demers conseiller siège #1  
Fernand Bédard conseiller siège #3

Les membres présents forment le quorum.

**Assistent également à cette séance :** M<sup>mes</sup> France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

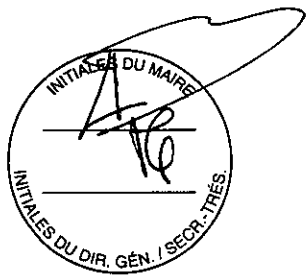
Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.  
**RÉSOLUTION #2014-07-277**

M<sup>me</sup> Andréanne Auger propose d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

5.6 : Projet Municipalité amie des aînées et la politique familiale  
7.7 : Travaux d'asphaltage  
9.5 : Approbation du projet de réhabilitation et stabilisation de pente  
tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 JUIN 2014 :
  - 3.1 Approbation;
  - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
  - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
  - 5.2 Fermeture de bureau – Vacances;
  - 5.3 Comité « Municipalité amie des aînées » - Frais de déplacement;
  - 5.4 Vérificateur - Nomination et honoraires professionnels pour les exercices 2014 et 2015;
  - 5.5 Demande – Poubelles supplémentaires;
6. GESTION FINANCIÈRE :
  - 6.1 Présentation des comptes;
  - 6.2 Dépôt des indicateurs de gestion;
7. TRANSPORT:
  - 7.1 Appel d'offres pour l'entretien et le déneigement – Voies d'accès et trottoirs;
  - 7.2 Demande d'installation d'un ponceau;
  - 7.3 Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal 2014-2015;
  - 7.4 Transport adapté – Transfert de compétence;
  - 7.5 Demande d'autorisation – Passage route Saint-Onge;
  - 7.6 Achat d'outillage :
    - 7.6.1 Débroussailleuse à lame;
    - 7.6.2 Perceuse à percussion;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

8. HYGIÈNE DU MILIEU :
  - 8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
  - 8.2 Travaux de vidange de boîtes de vannes d'eau, puisards et stations de pompage;
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
  - 9.1 Rapport de permis émis en juin 2014;
  - 9.2 Les fleurons du Québec;
  - 9.3 Règlement # 117-2014 modifiant le plan d'urbanisme no.95-2012;  
Deuxième projet
  - 9.4 Installation – Prise électrique;
10. LOISIRS ET CULTURE :
  - 10.1 Comité de loisirs, camping Cap à la Roche - Demande de commandite;
  - 10.2 Prêt de salle – Cuisines aux villages;
  - 10.3 Terrain de tennis – Prêt;
11. QUESTIONS DIVERSES;
12. PÉRIODE DE QUESTIONS;
13. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

### 3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 JUIN 2014

#### 3.1 Approbation

##### RÉSOLUTION #2014-07-278

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lorraine Séguin, le procès-verbal de la séance du 3 juin 2014 est approuvé et adopté à l'unanimité des conseillers présents avec dispense de lecture.

#### 3.2 Suites

Au point 6.4.1 Paiement des honoraires 2013 des vérificateurs, les frais additionnels sont de 175 \$ au lieu de 425 \$ pour un montant totalisant 8975 \$ plus les taxes applicables.

### 4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, M<sup>me</sup> France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 8 juillet 2014 et répond aux questions des membres du conseil.

### 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

M. Christian Baril, maire, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour.

- Direction générale (MRC et CLD);
- Zones exposées aux glissements de terrain;
- Départ David Bouchard.

#### 5.2 Fermeture de bureau -Vacances

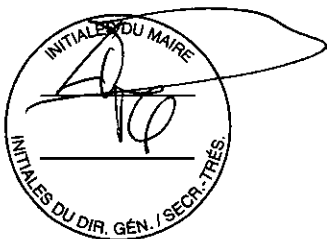
##### RÉSOLUTION #2014-07-279

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer le bureau municipal du 20 juillet au 2 août 2014 inclusivement en raison des vacances estivales.

#### 5.3 Comité « Municipalité amie des aînées » - Frais de déplacement

##### RÉSOLUTION #2014-07-280

Sur proposition de M. René Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les frais de déplacement de M<sup>me</sup> Lorraine Séguin pour les 3 réunions relatives au comité « Municipalité amie des aînées », totalisant un montant de 76,80 \$.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### 5.4 Vérificateur – Nomination et honoraires professionnels pour les exercices 2014 et 2015

#### RÉSOLUTION #2014-07-281

La directrice générale dépose l'offre de services de la firme Raymond Chabot Grant Thronton suite à la demande de soumissions pour des services professionnels pour la réalisation des travaux suivants pour les exercices 2014 et 2015:

- L'audit comptable;
- L'audit de la reddition de comptes du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier;
- L'audit de la reddition de comptes du Régime de compensation pour la collecte sélective;
- La préparation des déclarations de revenus des sociétés et des annexes pertinentes;
- La préparation des états financiers de l'Entente inter-municipale de l'assainissement des eaux usées;
- La présentation des états financiers.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat de services professionnels pour les services énumérés ci-dessus à la firme Raymond Chabot Grant Thronton, tel que décrit à leur offre de services du 7 juillet 2014 soit :

- 2014 : 9300 \$, plus les taxes applicables, incluant 975 \$ pour l'entente des eaux usées;
- 2015 : 9545, plus les taxes applicables, incluant 1000 \$ pour l'entente des eaux usées, plus les taxes applicables.

### 5.5 Demande – Poubelles supplémentaires

#### RÉSOLUTION #2014-07-282

Considérant la demande reçue de M<sup>me</sup> Cynthia Habel et M. Martin Lemieux, résidents de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et nouveaux parents de triplets, demandant 2 bacs supplémentaires pour les matières résiduelles soient un bac à déchets et un bac de récupération;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fournir les 2 bacs demandés.

Il est de plus résolu d'offrir aux nouveaux parents des bons d'achat d'une valeur totale de 300 \$, qu'ils pourront échanger dans les entreprises locales.

### 5.6 Projet Municipalité amie des aînées et la politique familiale

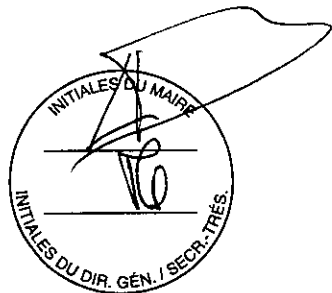
#### RÉSOLUTION #2014-07-283

Considérant la démarche Municipalité amie des aînées (MADA) ayant pour objectif premier l'adaptation des politiques, services et structures au vieillissement de la population;

Considérant qu'un nouveau comité Municipalité amie des aînées s'est formé récemment pour élaborer une politique Municipalité amie des aînées (MADA) en collaboration avec du personnel désigné du CLD de Bécancour;

Considérant que lors des rencontres il est suggéré que ledit comité élabore en même temps que la politique Municipalité amie des aînées (MADA) une politique familiale;

Considérant que les élus municipaux considèrent que d'élaborer les 2 projets en même temps demande beaucoup de travail pour le peu de temps qu'il reste avant de déposer la politique Municipalité amie des aînées (MADA);



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que comité Municipalité amie des aînées ait comme seul mandat l'élaboration de la politique Municipalité amie des aînées (MADA) et que le dossier de la politique familiale ne soit pas rattaché au dossier MADA.

### 6. GESTION FINANCIÈRE

#### 6.1 Présentation des comptes

##### RÉSOLUTION #2014-07-284

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité, les chèques numéros 2014 00 294 à 2014 00 367 inclusivement ainsi que les rémunérations effectuées par dépôts directs, tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2014-07, pour un total de 108 686,79 \$.

#### 6.2 Dépôt des indicateurs de gestion

La directrice générale présente le sommaire des indicateurs de gestion de base 2013 transmis le 26 juin dernier au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

### 7. TRANSPORT

#### 7.1 Appel d'offres pour l'entretien et le déneigement – Voies d'accès et trottoirs

La soumission reçue est non conforme le point est reporté à une séance ultérieure.

#### 7.2 Demande d'installation d'un ponceau

##### RÉSOLUTION #2014-07-285

Considérant la demande de la ferme Vonbry inc., datée du 3 juillet, concernant la construction d'un ponceau sur sa propriété située sur le lot #332 dans le rang Saint-Joseph;

Considérant que les dimensions proposées semblent rencontrer les normes afin de permettre une vitesse d'évacuation de l'eau appropriée de façon à donner un bon écoulement et un drainage adéquat;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de la ferme Vonbry inc. pour la construction d'un ponceau sur sa propriété située sur le lot #332 dans le rang Saint-Joseph;

#### 7.3 Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal 2014-2015

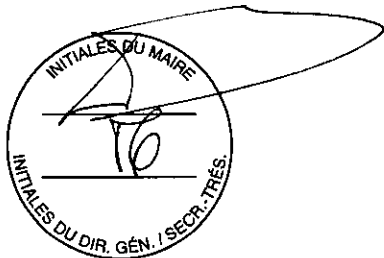
##### RÉSOLUTION #2014-07-286

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande financière auprès de M. Donald Martel, député de Nicolet Bécancour, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2014-2015. Le projet déposé est l'installation de l'égout pluvial et réfection de la chaussée d'une partie de la 18<sup>e</sup> Avenue et de la rue Poisson au montant de 785 365, 53 \$.

#### 7.4 Transport adapté – Transfert de compétence

##### RÉSOLUTION #2014-07-287

Considérant que la municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford n'assumera plus le rôle de mandataire du transport adapté;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford a transféré sa compétence à la MRC de Bécancour;

Considérant que les besoins de nos citoyens et citoyennes en transport adapté se retrouvent à l'extérieur de notre municipalité;

Considérant l'importance de maximiser les offres de transports adapté pour nos citoyens et citoyennes;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent transfère sa compétence en transport adapté à la MRC de Bécancour.

### **7.5 Demande d'autorisation – Passage route Saint-Onge** **RÉSOLUTION #2014-07-288**

Considérant que la municipalité de Parisville demande l'autorisation de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, pour faire circuler les véhicules lourds dans la route Saint-Onge lors des travaux d'installation d'une entrée d'aqueduc et d'égout sur la route principale;

Considérant que les travaux devraient s'effectuer sur une période d'environ 6 heures;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la municipalité de Parisville à faire circuler les véhicules lourds dans la route Saint-Onge lors des travaux d'installation d'une entrée d'aqueduc et d'égout sur la route principale.

### **7.6 Achat d'outillage**

#### **7.6.1 Débroussailleuse à lames** **RÉSOLUTION #2014-07-289**

Sur proposition de M. René Caron il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'une débroussailleuse à lames FS240 auprès de Location Trois-Rivières inc. au coût de 716,64 \$ plus les taxes applicables.

#### **7.6.2 Perceuse à percussion** **RÉSOLUTION #2014-07-290**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'une perceuse à percussion de marque BOSCH usagée, au montant de 250 \$ non taxable, auprès de Jean-Guy Gingras.

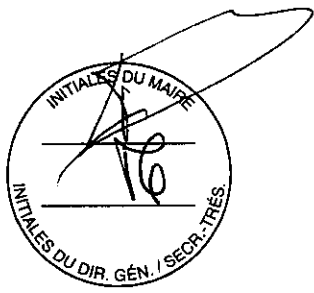
### **7.7 Travaux d'asphaltage** **RÉSOLUTION #2014-07-291**

Considérant que divers travaux de réparation de pavage se doivent d'être faits dans les rues de la municipalité, dû à la présence de trous, de fissures ou d'ornières;

Considérant la compagnie Pavage Veilleux 1990 inc. a déposé une estimation des travaux au montant de 13000 \$;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense de 13000 \$ pour l'exécution de divers travaux de réparation de pavage dans les rues de la municipalité.

Il est également résolu que les inspecteurs municipaux jugent de la priorité des travaux.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### 8. HYGIÈNE DU MILIEU

#### 8.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de juin 2014 est de 460,20 m<sup>3</sup> (101 244 gallons impériaux).

#### 8.2 Travaux de vidange de boîtes de vanne d'eau, puisards et stations de pompage

RÉSOLUTION #2014-07-292

Considérant que les travaux de vidange des puisards, des boîtes de vanne d'eau et des stations de pompage sont à faire;

Considérant l'offre de services reçue de la firme ABC Environnement inc. pour la vidange de 50 puisards, de 50 boîtes de vanne d'eau et des 2 stations de pompage. L'offre de services est sur une base de tarification horaire plus des frais de disposition;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme ABC environnement inc. pour les travaux de vidange de puisards, de boîtes de vanne d'eau et des stations de pompage et d'accepter la tarification soumise.

### 9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

#### 9.1 Rapport des permis émis en juin 2014

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 11 permis ont été émis au cours du mois de juin 2014, pour un montant de 187 500 \$.

#### 9.2 Les fleurons du Québec

RÉSOLUTION #2014-07-293

Considérant que depuis quelques années la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a amorcé une démarche afin de redynamiser son milieu tout en renforçant le sentiment d'appartenance de ses citoyens et d'en améliorer leur milieu et qualité de vie.

Considérant la création d'un nouveau comité d'embellissement;

Considérant le programme national de classification horticole des Fleurons du Québec lancé en 2006 constituant une reconnaissance officielle des efforts des municipalités et de leurs citoyens pour verdifier leur environnement et embellir leur milieu de vie au moyen d'aménagements horticoles;

Considérant que ledit programme comprend un rapport d'évaluation professionnelle des pistes d'amélioration pour tous les domaines de la municipalité;

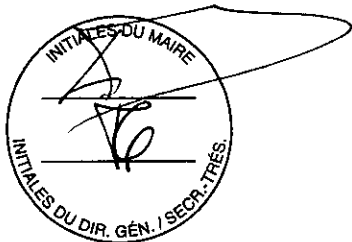
Il est proposé par M<sup>me</sup> Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'adhésion aux fleurons du Québec, pour la période 2014-2016, et d'autoriser la dépense au montant de 695 \$ plus les taxes applicables.

#### 9.3 Règlement #117-2014 modifiant le plan d'urbanisme no. 95-2012 Deuxième projet

RÉSOLUTION #2014-07-294

Considérant que le plan d'urbanisme de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est entré en vigueur le 28 juin 2012;

Considérant que la MRC de Bécancour a entrepris les démarches de modification de son schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'intégrer la nouvelle cartographie et le cadre normatif applicable dans les zones exposées aux glissements de terrain;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est soucieuse à l'égard des zones à risques, et ce, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens;

Considérant que dans ce cadre, la municipalité désire modifier son plan d'urbanisme;

Considérant que l'avis de motion devant précéder l'adoption du règlement a été donné lors de la séance du conseil de la municipalité tenue le 6 mai 2014;

Considérant que le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme fût adopté à la séance du 3 juin 2014;

Considérant qu'un avis annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation a été publié le 4 juin 2014;

Considérant que l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 19 juin 2014 à la salle municipale au 960, 4<sup>e</sup> rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Considérant qu'une copie du règlement numéro 117-2014 a été remise aux membres du conseil le 4 juillet 2014 conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C 27.1) pour fin de dispense de lecture lors de son adoption;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Claudette Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le règlement numéro 117-2014 concernant la modification du plan d'urbanisme.

### Article 1

L'article 32 est modifié et remplacé en entier par ce qui suit, à savoir :

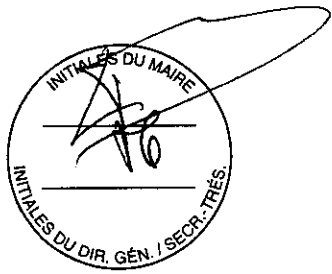
#### **Objectif 12 : Assurer la protection des personnes et des biens dans les zones exposées aux glissements de terrain et les zones inondables.**

En raison des risques inhérents aux glissements de terrain, le gouvernement du Québec a défini dans ses orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire des attentes particulières envers les MRC à l'égard de la gestion de l'utilisation du sol dans les zones exposées aux glissements de terrain. Les autorités gouvernementales précisent «qu'il est de la responsabilité des pouvoirs publics de prendre toutes les mesures nécessaires afin de prévenir, dans la mesure du possible, les sinistres provoqués par des catastrophes naturelles ou des accidents technologiques, d'en atténuer les impacts et d'assurer ainsi la sécurité des personnes et des biens de même que la protection de l'environnement.

Depuis les inondations de 1996 au Saguenay, le ministère de la Sécurité publique du Québec a amélioré ses connaissances relatives aux glissements de terrain. Il a conséquemment révisé les normes d'établissement dans les zones exposées à des risques de glissement de terrain.

La MRC de Bécancour révisé actuellement son schéma d'aménagement et de développement révisé de manière à mettre à jour sa cartographie et son cadre normatif relatif aux zones exposées aux glissements de terrain. La municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent partage le même souci à l'égard de ses risques et modifiera sa réglementation d'urbanisme dès l'entrée en vigueur des modifications apportées au schéma révisé et ce, de manière à assurer la sécurité des personnes et des biens.

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour reprend également les dispositions de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, afin d'assurer à la fois une meilleure préservation des cours d'eau du territoire et d'atténuer les effets des risques d'inondation sur les biens.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Le conseil municipal entend, à cet effet :

1e intégrer à son règlement la cartographie des zones exposées aux glissements de terrain et le cadre normatif afférent qui seront établis au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC;

2e intégrer à sa réglementation les dispositions relatives à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables définies au schéma d'aménagement et de développement révisé.

### Article 2

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)

#### **9.4 Installation - Prise électrique**

##### **RÉSOLUTION #2014-07-295**

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'installation d'une prise électrique au terrain de l'affiche d'événements.

#### **9.5 Approbation du projet de réhabilitation et stabilisation de pente**

##### **RÉSOLUTION #2014-07-296**

Considérant l'envoi à M<sup>me</sup> Suzanne Tremblay et M. Raynald Tremblay, par nos procureurs, d'une mise en demeure leur signifiant que des travaux prohibés avaient eu lieu sur leurs propriétés situées sur les lots 110-11 à 110-15 et demandant un plan de réhabilitations et de remise en état des lieux;

Considérant que la firme Edelweis inc. a été embauchée par M<sup>me</sup> et M. Tremblay pour l'élaboration dudit plan;

Considérant que la firme Edelweis inc. a déposé un projet de réhabilitation et de stabilisation des lieux à la municipalité afin de s'assurer d'être conforme aux attentes de celle-ci;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mentionner à la firme Edelweis inc. que :

- le plan proposé est conforme aux attentes de la municipalité;
- l'exécution des travaux devra être conforme au plan soumis;
- les travaux devront être terminés pour le 31 décembre 2014;
- l'inspecteur en bâtiment de la municipalité M. Réjean Poisson, assurera le suivi tout au long des travaux.

## **10. LOISIRS ET CULTURE**

#### **10.1 Comité des loisirs, camping Cap à la Roche – Demande de commandite**

##### **RÉSOLUTION #2014-07-297**

Considérant que le club des loisirs du camping Cap à la Roche souligne l'implication de leurs nombreux bénévoles lors d'une fête le 13 septembre prochain;

Considérant que ledit club demande une commandite pour cette fête;

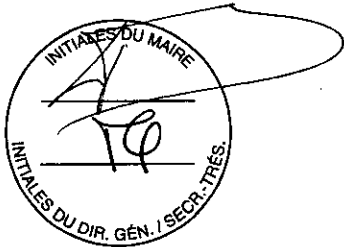
Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir une commandite d'une valeur de 150 \$, sous forme 6 bons d'achat de 25 \$.

#### **10.2 Prêt de salle – Cuisines aux villages**

##### **RÉSOLUTION #2014-07-298**

Considérant que le projet a pour but de regrouper des individus en situation de pauvreté et souvent isolés afin de préparer des repas en grande quantité, puis de partager entre les





## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

participants (et leurs familles) les portions obtenues (partage des responsabilités et des coûts);

Considérant que les objectifs visés sont d'offrir les Cuisines aux villages dans 5 municipalités du territoire en collaboration avec le Centre de femmes Parmi Elles de Gentilly;

Considérant qu'une demande pour une deuxième année a été reçue le 10 juin dernier nous demandant de répéter une seconde fois l'expérience;

Considérant que l'activité « Cuisines aux villages » fut un grand succès;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le prêt de la salle pour 10 vendredis, de septembre à juin 2015, afin d'offrir les « Cuisines aux Villages » dans notre municipalité.

Les travaux de conciergerie sont sous la responsabilité de l'organisme.

### 10.3 Terrain de tennis - Prêt RÉSOLUTION #2014-07-299

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le prêt du terrain de tennis pour un tournoi qui se déroulera du 17 au 19 juillet inclusivement. M. Denis Demers est nommé responsable de l'évènement.

Il est de plus résolu que la minuterie d'éclairage soit désactivée pour la fin de semaine du tournoi.

L'entretien et le ménage du site après le tournoi sont sous la responsabilité du comité organisateur.

## 11. QUESTIONS DIVERSES

- Poubelles, en mettre au site du Calvaire, au terrain de balle et terrain de tennis
- Plage – Pas d'objets en verre (pancarte)

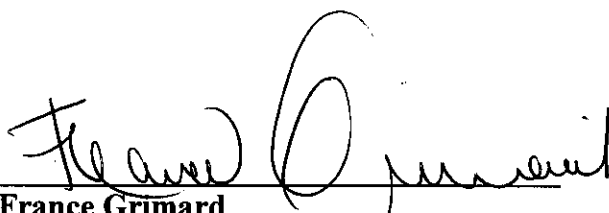
## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

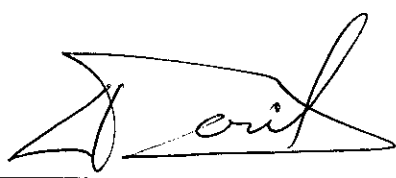
Les membres répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur le sujet suivant :

- Bruits excessifs à la plage

## 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION #2014-07-300

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 35 sur proposition de M. René Caron.

  
France Grimard  
directrice générale et secrétaire-trésorière

  
Christian Baril  
maire